

En conséquence, j'ai entrepris, il y a maintenant trois semaines avec un groupe de parlementaires, de hauts fonctionnaires et de journalistes canadiens, un voyage qui m'a permis d'entrer en rapport avec les deux Gouvernements vietnamiens, le Gouvernement du Laos ainsi qu'avec certaines autorités du Gouvernement dit révolutionnaire du Vietnam du Sud et du Mouvement du Pathet Lao.

J'ai trouvé que les dirigeants du Sud-Vietnam avaient une attitude très franche. Ils ne se font aucune illusion sur la question de savoir si la Commission pourra efficacement s'acquitter de ses responsabilités aux termes de l'Accord de Paris. J'ai franchement expliqué aux Vietnamiens dans le Sud et le Nord du pays qu'étant donné la composition de la Commission, il lui serait pratiquement impossible d'arriver à des conclusions défavorables au Nord ou à ses alliés dans le Sud. J'ai également ajouté que le Canada n'hésitera pas à appuyer des conclusions au détriment de la position de la République du Vietnam si ces dernières correspondent aux faits. Les dirigeants sud-vietnamiens ont reconnu cela. Mais la chose importante à leurs yeux était de mettre en lumière tous les points de vues.

Dans le Nord, les dirigeants politiques ont répondu à toutes nos questions en nous invitant à nous référer aux termes de l'Accord. Ils le considèrent comme sacro-saint et comme leurs homologues dans le Sud, ils ont manifesté l'intention de le respecter.

J'ai demandé au Premier Ministre Pham Van Dong ce qui, à son avis, avait la plus haute priorité: le désir de paix de son pays ou la réunification du Vietnam dans son ensemble. Il répondit que la question des priorités ne se posait pas puisque la stricte observation de l'accord conduirait à la réunification pacifique. Il était clair à la suite de ces entretiens que le Nord et le Sud du Vietnam s'attendaient à des résultats différents et même contradictoires à certains égards.

Ce fut une brève, mais très grande révélation des conditions existant au sein de la Commission et des attitudes des Gouvernements les plus directement concernés. Il est indubitable qu'à l'issue de cette visite nous partagions tous au moins une impression commune, à savoir: que la Commission n'accomplissait pas les tâches qui lui avaient été attribuées aux termes de l'Accord du cessez-le-feu, et ce, en dépit des efforts très considérables que la délégation canadienne sous la direction de l'ambassadeur, M. Gauvin, déployait pour la rendre efficace.

Un autre point de vue nous fut révélé au cours de plusieurs entretiens que nous avons tenus en Indochine. C'était que nous ne devions pas être trop embarrassés par la question de savoir si oui ou non la Commission fonctionnait comme on l'avait projeté. Un certain nombre de gens ont avancé la thèse que la Commission avait à jouer un rôle très différent quoique vital et qui n'était suggéré nulle part dans les textes de l'Accord ou des Protocoles. C'était de fournir une présence internationale